

# Programme **eCOLO** Étalle 2018

1. Énergie .....	2
2. Démocratie communale .....	3
2.1. D'améliorer l'information aux citoyens .....	3
2.2. De mieux impliquer le citoyen .....	3
2.3. Une bonne gestion de la commune .....	4
3. Logement .....	4
4. Mobilité .....	5
5. Économie .....	6
6. Les aînés .....	7
7. Les personnes handicapées .....	7
8. Culture .....	8
9. Enfance .....	8
9.1. Pour les enfants de 0 à 3 ans .....	8
9.2. Pour les 3 à 12 ans .....	9
9.3. Pour les écoles .....	9
10. Environnement .....	10
11. Agriculture .....	12
Lexique .....	14

## 1. Énergie

L'action du groupe Écolo à Étalle, qui est présent au conseil communal depuis 18 ans, a toujours été (et restera) de proposer des solutions durables pour que notre société soit plus juste et plus solidaire.

L'énergie est, qu'on le veuille ou non, un enjeu fondamental des années à venir, qui aura des répercussions tant locales que globales. Tout notre système économique devra se réinventer, tant la voie poursuivie actuellement est sans issue.

Au niveau d'Étalle, nous proposons d'établir un plan pluriannuel d'investissement et décisionnel nous permettant d'atteindre, entre autres, l'autonomie énergétique d'ici 2030. Les mesures que nous proposons sont :

- Établir un échéancier des différentes actions et de fixer des objectifs chiffrés à atteindre en termes de consommation énergétique ;
- Établir un cadastre énergétique de tous les bâtiments publics ou associatifs. Les actions seront entreprises selon les économies potentielles, notamment les retours rapides sur investissement.

La priorité doit aller aux économies d'énergie (l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on n'utilise pas), de meilleures exigences en matière d'isolation pour tous les travaux, par le remplacement d'appareils énergivores chaque fois que c'est techniquement raisonnable, en travaillant avec des professionnels convaincus... ;

- La production d'énergies renouvelables doit également trouver sa place à Étalle, d'autant que le potentiel est énorme.

En la matière, nous identifions deux priorités :

- Installation d'un réseau de chaleur alimenté par de la biomasse locale (rémanents -déchets forestiers) qui fournirait l'énergie tant pour le chauffage que pour les besoins en eau chaude sanitaire aux bâtiments publics ET privés du village d'Étalle.  
Un projet qui se limiterait à fournir les bâtiments publics serait non seulement une occasion ratée (en ne proposant pas aux habitants une solution renouvelable moins onéreuse qu'une installation individuelle), mais aussi une erreur technique et économique (les rendements d'installation s'améliorent avec la diversification des profils de consommation) ;
- Participer activement au développement éolien qui se fait à nos portes. Pour ce faire, il est plus qu'urgent de prendre contact avec nos communes voisines (au minimum Habay et Tintigny) afin de constituer un bloc public fort qui puisse participer de manière proactive au développement du parc

éolien de Habay, qui est objectivement le meilleur site sur nos 3 communes. Ce développement doit se faire en étroite collaboration avec la coopérative citoyenne Lucéole. L'investissement de la commune d'Étalle pourrait se chiffrer entre 250.000 et 500.000 € et doit viser à la fourniture publique et citoyenne de l'électricité produite. L'intérêt est tant financier qu'environnemental.

- L'installation de panneaux solaires (photovoltaïques et/ou thermiques) sur les toits des bâtiments communaux doit être envisagée car à l'heure actuelle, aucun bâtiment communal n'est équipé de panneaux !
- Une page minimum du bulletin communal devrait à chaque fois être dédiée aux questions énergétiques ainsi qu'aux alternatives proposées ;
- De son côté, le CPAS devrait réellement s'approprier la thématique et être un accompagnateur actif des personnes en difficulté. Le but étant d'aller au-delà des « chèques mazout » car des moyens existent pour réaliser un travail de fond, il faut les mettre en œuvre.

## **2. Démocratie communale**

Actuellement, l'avis des citoyens est bien peu pris en compte à Étalle. Par conséquent, améliorer la démocratie locale est une urgence pour le groupe Écolo. Nous proposons donc :

### **2.1. D'améliorer l'information aux citoyens**

Les Stabulois méritent un bulletin communal digne de ce nom, agréable à lire et distribué à temps. Il suffit de s'inspirer de l'exemple des communes voisines....

En 2018, un site internet moderne, complet (dates d'enlèvement des déchets,...), interactif (commande de documents administratifs,...) est une nécessité absolue. Dans un souci de transparence les procès-verbaux des conseils, le budget, les documents publics, ... devraient être disponibles en ligne. L'ensemble des conseillers communaux doit être tenu au courant de l'évolution des projets importants et des orientations décidées par le collège.

### **2.2. De mieux impliquer le citoyen**

La participation ne se décrète pas, ne s'improvise pas mais elle se construit de manière organisée et réfléchie. Elle permet aux citoyens d'être associés aux projets et décisions et aux élus de décider en bout de course en confortant leur légitimité.

Pour ce faire, nous proposons :

- D'associer les habitants à l'élaboration des projets communaux qui touchent directement à leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier ;
- De créer des Conseils consultatifs (aménagement du territoire, mobilité, jeunes, aînés, énergie, ...) en consacrant des moyens adéquats à leur bon fonctionnement, en les sollicitant et tenant compte de leur avis ;
- D'organiser des débats entre citoyens et élus sur différentes thématiques, en adaptant les horaires (en soirée et avec possibilité de babysitting) afin de permettre à tous d'y participer ;
- De mettre en place des synergies pour dynamiser et soutenir les associations ou comités de village (locaux, aide matérielle ou financière, soutien à la création d'associations), en favorisant la convivialité, l'amélioration de la qualité de vie, l'embellissement des lieux, la création ou le maintien des liens.

Par exemple lancer l'opération « un espace vert à adopter » en proposant aux habitants, aux élèves d'une école, de s'occuper d'un espace vert public, d'un sentier, moyennant la signature d'une charte avec la commune.

### **2.3. Une bonne gestion de la commune**

- Définir dans le règlement d'ordre intérieur un code de déontologie consacré, notamment, à la question des cumuls des mandats et conflit d'intérêts ainsi qu'aux relations entre les élus et les citoyens afin de prévenir toute forme de clientélisme ;
- Mener une politique de ressources humaines juste, transparente et rationnelle (recrutement, évaluation, mobilité...) ;
- En début de législature, organiser un audit, interne ou externe, du fonctionnement de la commune et de l'administration ; le rendre public dans la première année de législature, et l'accompagner d'un protocole d'amélioration établi en concertation avec le personnel.

## **3. Logement**

Étalle est une des communes les plus jeunes de Wallonie et la pression foncière y est importante. Face aux nouveaux défis d'une démographie croissante, Étalle doit réagir en favorisant les logements publics (accessibles aux personnes âgées ou à mobilité réduite).

Nous devons aussi être attentifs à la dimension « logement au pays ». Le pouvoir d'achat des frontaliers est une des causes d'une difficulté croissante de se loger à Étalle. La commune doit donc mener une politique publique qui cible les ménages moyens en adaptant le prix du terrain en fonction des revenus, tout en s'assurant que les ménages stabulois puissent devenir propriétaires sur place, plutôt que d'être contraints de s'éloigner.

Aussi, nous proposons :

- D'établir des critères justes et objectifs pour l'attribution des terrains communaux (règlement que nous avons proposé pour le lotissement de « Mouche d'Ethé ») ;
- Une réorientation du projet de Ferjanwé (pas de grands immeubles d'appartements et critères d'attribution des terrains justes et objectifs) ;
- Mieux soutenir l'action de l'Agence immobilière sociale (AIS) afin de mieux informer les citoyens désireux de mettre leur logement en AIS ;
- Mettre en place une véritable politique coordonnée en matière de logements de transit et d'urgence ;
- Soutenir les projets d'habitats groupés ;
- Mettre en place un échevinat du logement ;
- Mettre en place un guichet ou conseiller au logement dans la commune.

Avant de se lancer dans des projets de construction ou rénovation de bâtiments communaux, définir clairement les besoins actuels ET futurs via des réunions de concertation citoyenne. Amener d'autres critères que le prix (clauses sociales et environnementales). Au-delà d'un certain montant, revoir les critères d'octroi des marchés d'architecture et envisager de faire appel à plusieurs architectes (concours).

#### **4. Mobilité**

Se déplacer peut s'avérer très difficile et dangereux pour certaines catégories d'usagers. Stop au tout à la voiture : les usagers dits « faibles » doivent être pris en compte. Nous proposons donc :

- Via un plan de mobilité, développer les infrastructures cyclables et piétonnes dans et entre les villages, en prenant systématiquement en considération les besoins des usagers : trottoirs, pistes cyclables, signalisation spécifique, parkings à vélos sécurisés, zones à trafic calme (zones 30, zones de rencontre...) afin d'augmenter la convivialité et la sécurité de tous ;
- Mieux profiter de l'expertise des utilisateurs (par exemple le groupe citoyen Adeo qui vise à relier les villages entre eux par des sentiers), organiser et encourager la consultation des habitants ;
- La mise en chantier de nouveaux projets (aménagement de voiries, trottoirs et espaces verts) ;
- **Mobilité des aînés** : Assurer la mobilité et l'autonomie des aînés et des personnes plus isolées ou défavorisées par le renforcement des services de taxi social (locomobile ou bus communal).  
Installer plus de bancs le long des routes de village pour permettre aux personnes âgées de pouvoir circuler en faisant des pauses ;

- **École et mobilité douce** : Actuellement il n'existe aucun circuit aménagé pour nos enfants. Il est nécessaire de sensibiliser les acteurs de l'école aux enjeux de la mobilité douce, favoriser les déplacements à pied ou à vélo vers leur école et vers les activités extrascolaires chaque fois que cela est possible (mise en place de pédibus...);
- **Aires de covoiturage aménagée et sécurisée** : Stimuler le covoiturage en développant, en coopération avec les communes voisines et la province, des parkings-relais aménagés et sécurisés.  
Organiser le covoiturage occasionnel lors d'activités communales, permettre via des sites de covoiturage existant une coordination des déplacements par exemple vers la gare de Marbehan le dimanche soir ou lors des bals.

## 5. Économie

Étalle possède quatre zones économiques (Magenot, Gantaufet, Bellevue et Huombois). Nous pensons que les acteurs communaux, aussi bien publics que privés, peuvent influencer sur le développement économique d'Étalle. Aussi, nous proposons :

- Une meilleure implication de la commune dans l'effort collectif de création d'emplois. La commune aura un rôle de catalyseur en soutenant l'association des commerçants (à créer !), en dotant les zonings d'équipements performants, en effectuant l'indispensable travail de prospection.  
Le soutien aux entreprises locales est avant tout une question de volonté politique. Une action locale efficace ne peut voir le jour sans une concertation permanente. Écolo veut remettre l'indépendant, créateur d'emplois et de services, au cœur de notre commune et de notre politique économique ;
- **Promouvoir les entreprises d'économie sociale dans les cahiers des charges des communes** ;
- **Pratiquer une politique d'achat et de marchés publics qui tient compte des potentialités locales** ; car cela est possible via des spécifications (critères sociaux et environnementaux) dans le cahier des charges ;
- **Transparence dans la gestion de nos ressources communales** : création d'un comité d'accompagnement pour toutes les entreprises utilisant nos ressources (exemples : Valvert, Huombois) ;
- **Une communication communale au service de l'économie locale.** Le bulletin et le site internet communal doivent servir d'outil de promotion de l'économie locale, notamment en favorisant les circuits courts ;
- **Faire rimer tourisme et emploi.** L'Horeca, l'hébergement rural, les attractions et les musées ainsi que les instances d'information (Syndicat d'Initiative, Archétal, CCALB, FTLB...) sont les différents acteurs du tourisme dans notre commune.

Cela représente un poids considérable en termes d'emplois, et également en termes de retombées vers les commerces, l'artisanat... Mettons ces acteurs dynamiques autour d'une table et construisons ensemble un projet ambitieux de tourisme doux et durable dans notre commune.

Cela passe aussi par la restauration du petit patrimoine, notamment remettre les fontaines en état. Faire appel à des firmes locales permettrait un entretien sur la durée ;

- **Susciter l'émergence d'idées ou d'activités nouvelles autour de l'économie verte et les diffuser ;**
- **Développer le potentiel en énergies renouvelables ;**
- Favoriser le développement de filières productives à faible impact par **une gestion durable et socialement responsable des Zones d'Activités Économiques (ZAE)** en concertation avec l'intercommunale de développement économique Idelux (privilégier et encourager l'utilisation optimale des zonings existants, améliorer l'équipement des zonings et favoriser le transport par rail) ;

## 6. Les aînés

Le crédo du groupe Écolo est de permettre la participation des aînés à la vie communale. Nous souhaitons prendre en compte la réalité des aînés pour les questions de mobilité, de logement, d'aménagement du territoire et de la santé, mais aussi de soutenir des projets spécifiques pour les aînés ou intergénérationnels.

Pour ce faire, il faut :

- Créer et soutenir un conseil consultatif communal des aînés ;
- Valoriser le savoir des aînés dans différents domaines, par exemple l'école du savoir ;
- Développer et soutenir les initiatives pour le maintien à domicile ;
- Mieux utiliser les potentialités de la maison de vie communautaire et en augmenter les heures d'ouverture, (seulement deux jours par semaine pour le moment) ;
- Initier le développement du soutien intergénérationnel dans la commune.

## 7. Les personnes handicapées

Nous souhaitons mieux informer les personnes handicapées et leurs familles sur leurs droits ou les aides existantes, mais aussi améliorer leur mobilité au sein de la commune et enfin, améliorer l'offre des logements adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Pour ce faire, il faut :

- Mieux former le personnel du CPAS, renforcer le rôle du Handicontact dans la commune ;
- Associer les Personnes Handicapées aux aménagements qui les concernent via la CCATM ;

- Rendre certains logements accessibles et réserver les rez-de-chaussée aux Personnes Handicapées.

## **8. Culture**

La culture nous aide à comprendre, à donner du sens à nos existences, à « inventer » nos vies. Dans une société démocratique, la possibilité pour chacune et chacun de d'y avoir accès doit être garantie.

Si la culture a un coût, elle produit surtout des richesses relationnelles, intellectuelles, et économiques.

Ecolo veut soutenir équitablement toutes les activités culturelles dans la commune. Pour cela Ecolo propose la création d'un poste d'animateur culturel dans le but de

- Réaliser un recensement exhaustif des offres culturelles existantes ;
- D'aider à redynamiser certains projets et à en lancer d'autres ;
- Coordonner les différentes activités afin d'éviter d'organiser à la même date deux évènements géographiquement proche ;
- D'en faire la publicité auprès de chacun par tous les moyens dont la Commune dispose ;
- Le soutien passera par la création et gestion d'une salle culturelle d'une capacité suffisante dotée de deux locaux de répétition, qui permettra à toutes les générations de s'exprimer par les arts : répétitions de groupe de musique, spectacles, théâtre, exposition. Actuellement Étalle ne dispose pas d'un local adéquat ;
- Écolo veut offrir à chaque enfant, dès le plus jeune âge, un accès à une offre culturelle variée. Le soutien des activités culturelles dans les écoles communales permettra d'atteindre cet objectif ;
- Les seniors ne doivent pas être oubliés, nous avons des aînés très actifs en attente d'activités culturelles variées à la mesure de leur énergie ;
- Collaborer avec les centres culturels des communes voisines d'Habay et de Tintigny.

## **9. Enfance**

### **9.1. Pour les enfants de 0 à 3 ans**

**Écolo souhaite faire rimer accueil de qualité avec proximité.**



- Pour les 0 à 3 ans, il faut évaluer les besoins en termes de places d'accueil dans la commune et au besoin répondre au manque par la création de places ou le soutien aux projets privés. Un audit sur les besoins des familles dans la commune est à réaliser en début de législature ;
- La création d'une deuxième crèche communale ;
- Ecolo propose une prime de 400 € par place agréée ONE créée. Ce qui permettra en une législature de doubler les places d'accueil à Étalle ;
- Une réflexion sur l'alimentation durable dans les structures d'accueil doit être mise en place en concertation avec le personnel accueillant pour favoriser des repas de qualité et en favorisant les circuits courts et bio. Organiser la sensibilisation et la formation des enfants et des enseignants dès la maternelle à une alimentation saine autant pour eux que pour l'environnement, ceci par une personne compétente et par l'utilisation de moyens pédagogiques existants, afin de les impliquer dans la démarche de repas sains en structure d'accueil mais également de finalement sensibiliser les parents dans le cadre de leur alimentation quotidienne. Pourquoi ne pas organiser ces formations pour les parents ou toutes autres personnes intéressées ? Les producteurs locaux, souvent méconnus, pourraient être mentionnés lors de ces séances/conférences.

## **9.2. Pour les 3 à 12 ans**

- Mieux sécuriser les abords des écoles en réfléchissant à l'aménagement des rues environnantes avec le personnel enseignant et les parents ;
- Nous souhaitons améliorer la mobilité des enfants au sein de la commune par : la création et le soutien à l'initiative de pédibus ou ramassage collectif pour les différentes activités sportives au sein de la commune ;
- Budgéter et programmer l'achat de mobilier adéquat pour recevoir convenablement les enfants ;
- La création de parkings pour vélos dans l'enceinte des écoles ;

## **9.3. Pour les écoles**

L'épanouissement de l'enfant passe aussi par des locaux sains et attrayants, des repas de bonne qualité, un niveau sonore et de température correct.

- Une réflexion sur l'alimentation durable dans les structures d'accueil doit être mise en place en concertation avec le personnel pour favoriser des repas de qualité et en favorisant les circuits courts et bio. Organiser une production locale des repas pour les cantines scolaires et le CPAS ;

- Nous voulons réduire le bruit dans les écoles primaires et maternelles et promouvoir une isolation phonique via des aménagements légers d'isolation acoustique ainsi que par l'aménagement d'espaces silencieux pour les enfants qui souhaitent se retrouver au calme pendant leur pause. Une mise en place de cours de récréations régulées (zones calmes et zones d'activités physique y participeraient aussi ;
- Pour l'isolation thermique, le choix des matériaux doit se faire en tenant compte non pas seulement du coût initial mais bien de la rentabilité sur dix ans ;
- De manière transversale, l'objectif de réduction énergétique passe aussi par une sensibilisation des enfants et enseignants aux questions environnementales (tri sélectif...)
- En suivant le principe de précaution, revenir autant que possible aux connexions filaires en lieu et place du Wifi et téléphone DECT dans les bâtiments fréquentés par des enfants ;
- Depuis des années, la commune d'Étalle a mis de côté son rôle de moteur dans le pouvoir organisateur de la commune. L'échevin(e) de l'éducation aura pour priorité de donner un rôle accru aux conseils de participation et de rassembler la communauté scolaire autour d'un projet d'établissement porteur d'avenir ;
- Un regard attentif sera porté sur la publicité dans les écoles en tentant d'éviter leur caractère intrusif. Le personnel enseignant sera sensibilisé à cet égard ;
- Afin de renforcer les liens entre génération, encourager les activités incluant les seniors (lecture de livre, aide aux devoirs ..) ;
- **Enfin, si nous voulons que nos enfants deviennent des citoyens actifs, nous devons les consulter et prendre leur avis en compte. Ecolo propose la création d'une commission consultative des jeunes ainsi qu'un conseil communal des enfants.**

## 10. Environnement

### La gestion durable et intégrée de l'eau

- Généraliser la tarification progressive et solidaire de l'eau ;
- Encourager la récupération de l'eau de pluie par permis d'urbanisme et primes ;
- Encourager l'utilisation de l'eau de pluie par des campagnes de sensibilisation et d'information ;
- Favoriser les égouts séparatifs pour l'eau de pluie afin de les envoyer directement dans la Semois et ne pas surcharger les stations d'épuration ;

- Participer activement à la révision des plans d'épuration, notamment en favorisant les techniques naturelles (moins coûteuses en énergie) ou extensives dans les zones rurales ;
- Soutenir une épuration individuelle de qualité dans les zones non raccordées aux égouts ;
- Gérer les fonds de vallée de façon écologique ;
- Faciliter l'accessibilité des berges et assurer leur protection comme zone naturelle de débordement ;
- Encourager la création de mares et autres pièces d'eau accueillantes pour la faune et la flore sauvages ;

### **La gestion écologique des déchets**

- Réduire au maximum, sinon supprimer la partie forfaitaire de la taxation déchets notamment en transformant les taxes forfaitaires sur les déchets ménagers en un paiement proportionnel au volume ;
- Organiser la réutilisation des encombrants, par exemple en soutenant une « ressourcerie » d'économie sociale au niveau local ou intercommunal, ou en mettant en place une « donnerie » ;
- Etre attentif aux conditions optimales de gestion des déchets dans le cadre de l'octroi des permis d'environnement ;
- Généraliser les poubelles publiques de tri sélectif ; et en prévoir lors des événements sportifs et culturels ;
- Proposer aux citoyens un service de prêt de matériel permettant de réduire les déchets (ex. : broyeur de végétaux, gobelets réutilisables,...).

### **Réduction des pollutions électromagnétiques**

- Consacrer le principe de précaution comme base de la politique en matière de protection de la santé tant pour les anciennes antennes que pour l'installation de nouvelles ainsi que pour tous les systèmes de communication par ondes ;
- Etre attentif au respect de la norme d'exposition régionale et plaider auprès de la Région pour l'adoption d'une norme d'exposition inférieure à 5 mW/m<sup>2</sup> (+/- 1,3 V/m) à tout moment, à l'intérieur des lieux de vie ;
- Exiger l'analyse de la pollution électromagnétique dans toute étude d'incidences de tels projets ;
- Revenir autant que possible aux connexions filaires en lieu et place du Wifi et téléphone DECT dans les bâtiments qui dépendent de la commune, particulièrement dans les crèches, les écoles, mais aussi dans les locaux de l'administration communale ou du CPAS ;
- Eviter une mise en œuvre des compteurs communicants Linky tant que leur utilité n'a pas été démontrée ;
- Prévoir des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population pour promouvoir, en terme de santé publique, le meilleur usage possible des appareils fonctionnant avec rayonnement électromagnétique.

## **La pollution lumineuse**

- Choisir des appareils d'éclairage urbain économiques et intelligents orientés vers le sol et modulables en fonction de l'heure et du passage ;
- Encourager le même type d'éclairage pour les aménagements privés dans le cadre de l'octroi des permis.

## **Pulvérisations de pesticides**

Veiller à ce que les pulvérisations de pesticides soient éloignées de 1km500 des habitations afin de limiter les risques sur la santé. Et tendre vers une commune sans pesticide.

## **Mieux sanctionner les incivilités et infractions environnementales**

- Appliquer le règlement de police relatif à la délinquance environnementale (déchets sauvages, utilisation de produits interdits...);
- Appliquer le principe du pollueur-payeur en privilégiant les travaux d'intérêt général aux amendes.

## **11.Agriculture**

### **Favoriser la rencontre et la (re)connaissance entre agriculteurs, citoyens et consommateurs**

- Mettre sur pied une commission communale «alimentation, agriculture et société» rassemblant des agriculteurs, des transformateurs, mais aussi des citoyens et des représentants des associations et institutions, en vue notamment de favoriser une agriculture vivrière de proximité et le développement de circuits courts ;
- Sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture (visites à la ferme, animations, tables rondes agriculteurs-habitants...);
- Soutenir le développement de Groupes d'achat collectif (GAC) ou de Groupements de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) en mettant un local à leur disposition, en faisant connaître leur existence ou prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens ;
- Favoriser une agriculture circulaire locale (que le fumier de l'un nourrisse par exemple, les terres de l'autre) ou favoriser le travail collaboratif chez les agriculteurs d'une même zone (échange de matériaux, d'engrais naturel, mise en commun de tâches, achat de matériel commun...);
- Intégrer l'alimentation durable dans les marchés publics communaux en privilégiant des produits biologiques ou de qualité et en privilégiant la filière courte ;
- Soutenir l'organisation de marchés de l'agriculture paysanne ou biologique ;
- Assurer la représentation et la mise en valeur de la production agricole locale lors d'évènements et dans les informations communales.

### **Encourager et soutenir le maraichage individuel, collectif ou pédagogique**

- Promouvoir les potagers collectifs ou les jardins groupés, espaces privilégiés de lien social entre voisins et intergénérationnel, mais aussi de lien avec la terre et l'alimentation, en réalisant d'abord un inventaire des zones susceptibles d'être affectées à des potagers collectifs, et en mettant à disposition des citoyens l'équipement minimal pour leur culture (vérifier la qualité de leurs sols [concentration en métaux lourds, qualité agronomique], et s'assurer que ces zones n'ont pas de valeur particulière pour la conservation de la biodiversité) ;
- Développer les potagers, les mares, les vergers, les ruchers à vocation pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes, parce qu'ils sont des lieux d'apprentissage des espèces locales, des rythmes naturels, du jardinage écologique... ;
- Mettre sur pied un potager communal de démonstration, en collaboration avec les écoles et le monde associatif.

### **Favoriser le développement de mesures agroenvironnementales et stimuler les meilleures pratiques agricoles pour préserver le maillage écologique**

- Informer les agriculteurs au sujet des mesures agro-environnementales et les encourager à participer au programme par une aide administrative, l'instauration d'une démarche collective ou des surprimes ;
- Mettre en œuvre ou participer à un plan de lutte contre le déclin des abeilles Intégrer des conditions exigeantes dans l'octroi des permis d'environnement des exploitations agricoles et en contrôler le respect ;
- Former et mandater clairement un agent de police pour effectuer les contrôles et assurer le suivi des procès-verbaux d'infractions en collaboration avec la police de l'environnement de la Région wallonne.

## **Lexique**

CCATM : Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

AIS : Une Agence Immobilière Sociale est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité

CSTC : Centre Scientifique et Technique de la Construction

CCW : Confédération Construction Wallonie

CPAS : Le Centre Public d'Action Sociale a pour mission d'assurer l'aide qui permet à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Chaque C.P.A.S. dispose d'un service social